

| | |
|-----------------------|----|
| Nombre de conseillers | |
| En exercice | 29 |
| Présents | 22 |
| Votants | 28 |

VILLE DE BRIARE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le quinze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 mai, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DEPARETERE Marcel ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur de COURCEL Dominique ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric.

Absent : Monsieur LE DEM Philippe

Absents excusés : Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Madame GUINAND Alexandra ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame LECLERC Sylvie.

Procuration a été donnée à :

Madame LAURENT Jacqueline donne procuration à Monsieur BOUGUET Pierre-François
Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane donne procuration à Madame NIANG Kiné
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige
Madame GUILLOT Jacqueline donne procuration à Madame VICHERAT Valérie
Monsieur GAGNEPAIN Patrice donne procuration à Madame KHEDDAR Haiate
Madame LECLERC Sylvie donne procuration à Monsieur de COURCEL Dominique

Madame GABRIEL Mélanie a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2023-040 : MOTION PORTANT SUR UN PROJET D'IMPLANTATION D'UN COLLECTIF AGES&VIE

Le dispositif d'habitat inclusif AGES&VIE est né en 2008 d'une conviction forte « nous devrions tous pouvoir choisir comment vieillir ». C'est un dispositif de domiciles partagés et de services adaptés aux besoins de personnes en perte d'autonomie. Il s'agit d'une alternative à la maison de retraite.

La société AGES&VIE propose un projet d'implantation destiné à accueillir 16 ou 24 personnes âgées (sous la forme de pavillons de 8 personnes) sur un terrain situé Rue de Bois Curé propriété de Valor Promotion d'une surface de 2500 à 3000m².

La société AGES&VIE demande à la collectivité un accord de principe qui permettra d'engager les études en vue de la réalisation d'un avant-projet sommaire du futur bâtiment, suite à la cession du terrain envisagé.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'approuver le projet et d'autoriser le maire à signer les documents afférents aux études qui seront engagées par la société AGES&VIES.

Le 15 mai 2023

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET